

LETTRE DES AMIS n° 154

* DATES À RETENIR

1) **Rappel : Mardi 12 mai**, à partir de 19 heures, **dîner-débat** organisé dans les Salons de la Brasserie des Arcades 14, place du Capitole, à Toulouse, animé par **Madame Janine Garrisson**, Professeur émérite de l'Université de Toulouse-Le Mirail, auteur de nombreux ouvrages consacrés à l'histoire du Protestantisme (Voir la liste incluse dans la lettre).

Thème du débat : "*Autour de l'Edit de Nantes*".

A la fin du dîner-débat **Mme Janine Garrisson** **dédicacera certains de ses ouvrages.**

Samedi 16 mai, à 9 h 30 précises, aux **Archives départementales**, atelier de **paléographie** animé par **Louis Latour**, Vice-président de notre Association.

2) **Samedi 6 juin, à 9 h 30 précises**, aux **Archives départementales**, atelier de **paléographie** animé par **Louis Latour**, Vice-président de notre Association.

3) **Samedi 13 juin : sortie dans le Sud du département du Tarn, à Castres et à Ferrières.**

Association
Les amis des archives
de la Haute-Garonne



Visite de l'Exposition présentée au **Musée Goya de Castres** à l'occasion du 4^e centenaire de la promulgation de l'Edit de Nantes.

Repas pris vers midi, à l'**Auberge du Tilleul** à Guyor, commune du Bez dans la Montagne Noire.

Visite du Musée du Protestantisme au château de **Ferrières.**

Visite de la tour observatoire du pasteur, mathématicien et astronome, Nautonier de Castelfranc à Montredon-Labessonnié.

Le programme détaillé de la journée ainsi que le bulletin d'inscription figurent à la fin de la lettre.

* REMERCIEMENTS

Le Président, le Bureau, le Conseil d'Administration de notre Association remercient bien vivement **Monsieur Pierre Gérard**, Conservateur général honoraire, Président d'honneur de notre Association, pour les 2 conférences données, à l'intention des amis, les 14 et 21 mars derniers, sur le thème : "Tolérance et Intolérance dans le Midi toulousain du Moyen Age à nos jours".

Nous avons le plaisir de vous informer que le **contenu de ces 2 conférences paraîtra** sous forme de "**Petites bibliothèques**" accompagnant les "**Lettres des Amis**" du mois de mai et de juin.

* DISTINCTION

Le Président, le Bureau, le Conseil d'Administration de notre Association sont heureux d'adresser leurs plus chaleureuses félicitations à notre ami, **Robert Gillis**, Président honoraire de la Société des Toulousains de Toulouse et Amis du Vieux Toulouse qui vient d'obtenir la **Médaille d'or de la ville de Toulouse**.

* UN NOUVEAU TITRE DANS LA COLLECTION "MÉMOIRES DES PAYS D'OC"

Notre ami **Roger Armengaud**, homme de terrain autant que de dossiers, s'était fait connaître en 1993 par son livre *Boulbonne, le Saint-Denis des comtes de Foix*. Il vous propose aujourd'hui un travail de la même veine : ***D'Empalot à Port-Garaud, au cours des siècles, au fil de l'eau***, réalisé en collaboration avec d'autres chercheurs, tous acteurs de la vie sociale de ce quartier de Toulouse.

Ce livre dont il nous a confié l'édition est dès maintenant disponible et vous pouvez vous le procurer en nous retournant le bon de commande joint à cette lettre.

Nous vous précisons qu'il sera envoyé franco de port aux membres de notre Association.

* APPEL AUX AMIS

Dans le cadre de la préparation d'une grande exposition sur "La ville et la guerre. Toulouse 1914-1918", à l'occasion du 80e anniversaire de l'armistice de 1918, **les Archives municipales de Toulouse recherchent tous documents iconographiques sur la vie à Toulouse pendant la première guerre mondiale** (départs de conscrits, défilé de troupes, spectacles, foires, travail en usine, incendie du Capitole). Plaques ou tirages photographiques, cartes postales, affiches, journaux sont donc les bienvenus, de même que d'éventuels objets (en particulier bibelots confectionnés par les Poilus dans les tranchées). Ces documents peuvent bien sûr être donnés pour enrichir le patrimoine municipal ou seulement prêtés.

Merci d'avance de votre participation à cette œuvre de mémoire. (Archives municipales, 2, rue des Archives, 31500 Toulouse - Tél. 05.61.61.63.33).

* POUR INFORMATION

Important :

1) Voici la **nouvelle adresse du site de notre Association sur Internet** communiquée par notre ami **Christian Humbert** :

<http://perso.wanadoo.fr/Christian.Humbert/aahg>

2) **Mardi 12 mai 1998, à 21 heures, Salle du Sénéchal**, 17, rue de Rémusat à Toulouse, **la Société toulousaine d'Etudes médiévales** organise une conférence au cours de laquelle **Michel Roquebert** évoquera "Le catharisme en Languedoc après Montségur".

Voici le texte de présentation de cette conférence que nous a fait parvenir **Mme Marguerite Favre**, nouvelle présidente de la S.T.E.M.

"La chute de Montségur et le bûcher du 16 mars 1244 n'ont pas sonné la fin du catharisme occitan, il s'en faut de beaucoup. Entrée dans une périlleuse clandestinité, la religion des Parfaits et des Parfaites va survivre encore 85 ans, et il faudra plus de soixante inquisiteurs, et des milliers de procès, pour que la prison, l'exil, la confiscation des biens, parfois le bûcher, finissent par en avoir raison. A partir des sources contemporaines, Michel Roquebert évoquera la période la plus méconnue de l'histoire du catharisme, marquée par de retentissants conflits entre ceux-là même qui veulent tous la mort de "l'hérésie" mais se déchirent au gré de leur éthique ou de leurs intérêts propres : l'Inquisition, le Saint-Siège, le haut clergé catholique, les pouvoirs féodaux, le roi de France et sa propre administration locale, et même certains franciscains qui entrent en lutte ouverte contre l'Inquisition dominicaine..."

*** TRIBUNE D'EXPRESSION LOCALE**

Commingeois, vous avez la parole !

En marge de la vie fluviale

**Exploitation des carrières de marbre de la vallée d'Aure
et le transport du marbre par voie fluviale**

L'évocation qui fait ressortir l'importance historique de l'exploitation et de l'utilisation des marbres de Sarrancolin et de Campan aux XVIème et XVIIème siècles sont parfaitement évoqués dans l'ouvrage des *Quatre Vallées*.

"Les carrières de Sarrancolin et de l'Espiadet, avec le vert de Campan, furent les premières exploitées par ordre de M. de Louvois. Leurs marbres prirent place dans les plus belles œuvres que, sous la direction de Mansard, le Grand Siècle vit naître, au château de Versailles en particulier.

Le 29 mai 1716, le duc d'Antin (qui avait succédé à Mansard dans la direction générale des Bâtiments royaux) donnait ordre à M. de Mathis, arpenteur géographe du roi, de **lever le plan de toutes les carrières et d'étudier le cours de la Neste et de la Garonne pour en améliorer la navigation.**

Les archives de la famille de Lassus à Valmirande possèdent de précieux renseignements. M.F. de Lassus, en 1758, ayant été contrôleur général, subdélégué de Montréjeau à la Direction générale des Bâtiments royaux.

Pour l'exploitation "Poudre, fer, acier, sable à scies constituèrent l'arsenal des ouvriers".

Pour amener le bloc de marbre "aux ports de la Neste... on le place sur des traîneaux en bois. Des bœufs y sont attelés avec des chaînes et la descente commence sous la surveillance de journaliers qui, avec des leviers, tantôt freinent, tantôt dirigent...".

P. de Lassus fit aménager le chemin qui, d'Espiadet par le col de Beyrède, menait à Sarrancolin, soit une lieue. Les blocs étaient montés sur chariot jusqu'au col, puis placés sur des traîneaux... L'embarquement se faisait au port de la Hourcade sur les trains de sapins descendant de la montagne et, pour les assujettir, on les enfermait dans des cadres de poutrelles...

De Sarrancolin, les radeaux descendaient par la Neste à Montréjeau.

L'exploitation des carrières de la vallée d'Aure fut définitivement suspendue en 1771."

Gabriel MANIÈRE

Texte communiqué par Mme **Marie-France Puységur-Mora**,
chargée de l'antenne du Comminges.

* RÉPONSE À L'AVIS DE RECHERCHE n° 113

Renseignements concernant la famille de **Taurines**.

En 1163, **Arnal de Taurines et Ponce** sa sœur donnent à l'abbé du monastère de Candeil (Tarn) le mas de Vaureilles (paroisse de Comps la Grandville en Rouergue) sur lequel sera édifié l'abbaye cistercienne de Bonnecombe. (tiré de l'histoire du monastère de Bonnecombe).

En septembre 1568, **Mgr de Taurinas** (capitaine huguenot) "prenguet la villa de Cassanhas de Begonhes" (prit la ville de Cassagnes-Begonhès en Rouergue). (Extrait du livre de raison de la famille Bonal de Rodez).

Gilbert IMBERT

* RÉPONSE À L'AVIS DE RECHERCHE n° 131

Que faut-il entendre par **plats de mélicque** ?

Frédéric Mistral dans son dictionnaire franco-provençal indique que la **mélico** ou **mielico** (latin melligo) est, je cite, le nom donné à la "lavure de la cire fraîchement séparée du miel".

Des **plats de mélicque** pourraient donc être des plats utilisés par les apiculteurs pour recevoir les gâteaux de cire gorgés de miel (en occitan bresca) au moment de la récolte du miel.

Par ailleurs, une de nos amies nous indique que la **mélique** serait une plante poussant dans les sols argileux que l'on utilisait, autrefois, pour nourrir le bétail. Cette plante servait aussi à faire des paniers et des balais. Un "**plat de mélique**" pourrait donc être, selon elle, une corbeille plate, évasée, tressée avec de la mélique.

* RÉPONSE À L'AVIS DE RECHERCHE n° 132

Nous remercions les nombreux amis qui nous ont communiqué le texte de la chanson "**La boulangère a des écus**".

Cette chanson populaire aurait été composée par **Gallet**, chansonnier et auteur dramatique à l'époque de la Régence de Philippe d'Orléans. Rappelons que Gallet fut un des fondateurs de la célèbre "**Société du Caveau**".

* RÉPONSE À L'AVIS DE RECHERCHE n° 133

Renseignements concernant **Jean Antoine de Randon** qui fut capitoul en 1738, 1740, 1742, 1744 et 1746.

Grâce à un article écrit voici quelques années par l'abbé **M. Manière**, paru dans l'**Auta**⁽¹⁾, nous avons pu obtenir des informations très précises sur **Jean Antoine de Randon**. Ainsi, apprenons-nous que **Jean Antoine Randon**⁽²⁾ était né à Anduze dans le Gard en 1662. Elevé selon les préceptes de la religion protestante, il s'était enrichi, à la suite de son père, grâce au commerce des draps et des étoffes et se trouvait à la tête d'une fortune considérable.

Louis XIV ayant créé en 1692 les offices de maires et assesseurs en chaque ville et communauté du royaume⁽³⁾, **Jean Antoine Randon** acheta en 1737 la charge de capitoul de Jean de Lombrail, avocat et fut ainsi le premier capitoul "titulaire" et "perpétuel". Devant les protestations des capitouls élus⁽⁴⁾, il ne prit son titre que tous les deux ans, alternant ses fonctions avec Olivier de Montluçon. Il était capitoul les années paires tandis qu'Olivier de Montluçon l'était les années impaires. Il mourut le 12 avril 1747.

La charge de capitoul lui avait permis d'obtenir un titre de noblesse pour lui-même et ses descendants, titre qui sera confirmé quelques années plus tard par Louis XVI par arrêt de son conseil.

Jean Antoine Randon s'était marié en 1700 avec Marie Legras, fille de notaire et eut 5 enfants. Ses fils devinrent Receveurs généraux des finances et se trouvèrent à la tête de fortunes importantes.

L'un d'eux, si l'on en croit l'abbé M. Manière, Pierre Randon⁽⁵⁾, seigneur de Boisset, réunit au cours de ses voyages en Flandre, en Hollande et en Italie une remarquable collection de tableaux, dessins et objets d'art. Parmi ces tableaux figurait notamment "l'Adoration des Rois" de Rubens qui se trouve actuellement au Louvre. Il possédait également une fort belle bibliothèque.

A sa mort, la vente de son "cabinet" en 1777, rapporta à ses héritiers 1 300 000 livres.

Pour terminer, revenons un instant sur le destin de **Jean Antoine Randon**. A la tête d'une fortune considérable, devenu Capitoul, il se conduisit en grand seigneur, achetant de nombreuses terres pour doter ses deux fils et ses trois filles. Bien que protestant, il n'hésite pas à marier ses enfants avec de bons catholiques. Et l'un de ses petits-fils Henri Randon de Malboissière deviendra même prêtre et occupera les fonctions de vicaire général du diocèse de Nantes. Par ses enfants il eut une très nombreuse descendance alliée aux plus grandes familles de l'époque telles que les de Castellane, les de Beauveau, les de Talleyrand-Valençay...

(1) Réf. l'Auta numéros 305 et 306, Année 1962.

(2) Jean Antoine Randon n'obtiendra son titre de noblesse qu'après avoir été capitoul.

(3) A l'exception de Paris et de Lyon. Ces offices supprimés en 1724 seront rétablis en 1733.

(4) Jean Antoine Randon était étranger à la ville de Toulouse et qui plus est, était protestant. Il n'avait pas été élu mais avait acheté sa charge.

(5) Son portrait réalisé par Greuze se trouve au Musée de Budapest.

Ainsi, **Jean Antoine Randon** en devenant capitoul a largement contribué à l'avenir des siens. Et par là-même, il constitue un exemple remarquable d'ascension sociale au Siècle des Lumières.

Gilbert FLOUTARD

* AVIS DE RECHERCHE n° 135

Un de nos amis souhaiterait avoir des informations concernant un apéritif : "le **claquezin**", consommé dans notre région avant la deuxième guerre mondiale (procédés de fabrication, publicité, mode d'emploi, recettes, usage, lieu de fabrication... etc...).

Il s'agissait, nous dit-il, d'une boisson noirâtre, épaisse, consommée par certains et déconseillée aux jeunes !

Qui pourrait le renseigner ?

* AVIS DE RECHERCHE n° 136

Comme chacun sait, le grand peintre **Jean-Paul Laurens** est né en 1838, à Fourquevaux dans le canton de Montgiscard. Sur son acte de naissance consulté aux Archives départementales, il est précisé que son père exerçait la profession d'**arnésier**.

En quoi consiste cette profession ?

* AVIS DE RECHERCHE n° 137

Sur un registre paroissial de la première moitié du XVIII^e siècle de la communauté d'Arbas (canton actuel d'Aspet), dans le Comminges, une de nos amies a trouvé, à plusieurs reprises, l'indication d'une profession pour le moins curieuse : **faiseur de boêtes** ou **boétier**.

Que faut-il entendre par **faiseur de boêtes** ou **boétier** ?

* EN COMPLÉMENT À LA PETITE BIBLIOTHÈQUE n° 92

A la suite de la publication, le mois dernier, d'un texte du Dr **Robert Mosnier** évoquant l'"histoire du 32^e R.I. de ligne" nous avons reçu une lettre de notre amie **Mme Boutié** qui nous signale la présence au cimetière protestant de Puylaurens, dans le Tarn, d'une stèle indiquant la sépulture d'un officier de la 32^e demi-brigade.

Il s'agit de Pierre Rivière, capitaine à la 32^e demi-brigade fait chevalier de la Légion d'Honneur à Austerlitz, né le 28 février 1779, mort le 27 mai 1846, ayant participé aux campagnes d'Italie, de Naples, d'Autriche, de Prusse, de Pologne, d'Espagne et de France.

Renseignements fournis par **Mme Boutié** de Puylaurens.

***LISTE DES OUVRAGES PUBLIÉS PAR Mme JANINE GARRISSON, Professeur émérite de l'Université Toulouse-Le Mirail, animatrice du dîner-débat du 12 mai prochain**

- *Tocsin pour un massacre ou la saison des St Barthélémy*. Le Centurion, 1968.
- *Protestants du Midi (1559-1598)*. Privat rééd., Toulouse, 1991.
- *Henri IV*. Le Seuil, 1984.
- *L'homme protestant*. Hachette, Paris, 1980, rééd. Bruxelles, 1986.
- *L'Edit de Nantes et sa révocation, histoire d'une intolérance*. Le Seuil, 1985. Le Seuil rééd. coll. Points, Paris, 1986.
- *1572, la St Barthélémy*. Complexe, Bruxelles, 1987.
- *Les Protestants au XVI^e siècle*. Fayard, Paris, 1988.
- *Le Comte et le Manant* (roman). Payot, Paris, 1990.
- *Royaume, Renaissance et Réforme*. Le Seuil, coll. Points, Paris, 1991.
- *Guerres civiles et Compromis*. Le Seuil, coll. Points, Paris, 1991.
- *Ravaillac, le fou de Dieu* (roman). Payot, Paris, 1993.
- *Marguerite de Valois*. Fayard, Paris, 1994.
- *Meurtres à la cour de François 1^{er}* (roman). Calmann-Lévy, Paris, 1995.
- *L'Edit de Nantes*, texte présenté et annoté, avant-propos de Jean-Pierre Babelon, membre de l'Institut, Biarritz, Atlantica, 1997.
- *L'Edit de Nantes : chronique d'une paix attendue*. Fayard, 1998.

*** IL ÉTAIT UNE FOIS CAUJAC, EN L'AN II DE LA RÉPUBLIQUE**

Caujac, charmante petite bourgade au calme reposant, située au Sud-Est de Toulouse⁽¹⁾, à une dizaine de kilomètres d'Auterive, a connu elle aussi, bien sûr, les tourments et les joies de la Révolution. L'an II de la République (1794), Une et Indivisible, fut même ici, une année de péripéties, de remous sociaux, où se mêlaient la peur, la suspicion, l'angoisse, l'espérance, parfois le courage. Toutes ces histoires, de Seigneurs émigrés, de Curés, d'Eglises et de cloches, de règlements de comptes, mêlées à la peur des brigands, des "Vendéens" et aussi l'éventualité d'être soi-même suspecté, ont certainement largement atténué la joie ou l'ivresse d'une liberté nouvelle. Pour s'en convaincre, il suffit de lire les comptes rendus de l'Assemblée communale de cette époque, conservés aux Archives de la Mairie.

(1) Dans le canton de Cintegabelle.

Cette année-là, la commune de Caujac était administrée par une Assemblée comprenant les citoyens suivants :

Maire	:	Berdoulat Paul
Officiers Municipaux	:	Gellas François Blanc Antoine Vincent Barthélémy Groc Jean Parédé Gabriel ⁽²⁾
Agent national	:	Verdier Jean
Notables	:	Canredon Antoine, Cazajus Joseph, Pampuza Jean, Bepmale Antoine, Parédé Raymond, Groc Pierre, Carrière Jean, Maurette Jean, Jeannin Pierre, Berdoulat (oncle).

Ce Conseil Général de la commune eut à prendre de nombreuses décisions dans cette époque bien troublée. En voici quelques-unes.

En avril de cette année, sur décision du District de Rieux, il fallut rassembler à la mairie les quatorze garçons célibataires et bien portants de la commune, pour désigner par tirage au sort les cinq qui remplaceraient les citoyens réformés pour "basse taille" et trop faibles pour le Service de la République.

Il fallut également nommer deux maîtres tailleurs, pour faire estimer les habits que la commune avait donnés aux citoyens qui "allaient marcher au secours de la Patrie" (Jean Serres, Antoine Pampuza).

Le cas échéant, on délivra également des certificats de civisme et de bon Républicain aux citoyens douteux.

On rédigea une pétition au Directoire pour avoir l'autorisation d'établir un marché toutes les semaines et quatre foires dans l'année (février, mai, août, novembre).

On eut à déplorer l'évasion d'un détenu de la prison installée dans la Maison Commune.

Il fallut aussi fixer le prix des céréales et denrées. Exemple au quintal :

(Blé méteilh) Carcon	:	30 livres 13 sols 5 deniers
Blé	:	40 livres 13 sols 5 deniers
Seigle	:	28 livres
Avoine	:	20 livres
Fèves	:	20 livres
La marque de pain	:	1 livre 11 sols 3 deniers

Le 8 août de cette année, le Maire, Paul Berdoulat, convoqua l'Assemblée à la Maison Commune et déclara :

⁽²⁾ Le 27 fructidor an II, Gabriel Parédé faisait partie des 85 Volontaires (fusiliers) composant la Garde Nationale de Caujac.

"Citoyens, la République est en danger, et dans un danger imminent, nous sommes environnés de mal intentionnés, ils assassinent et désarment les meilleurs patriotes. Notre commune est désignée pour être une des premières victimes, à cause des sentiments qu'elle a toujours démontrés depuis le commencement de la Révolution.

Notre Commune se trouve sans armes et dépourvue de toutes munitions. Dans ce cas il est urgent de nommer deux commissaires qui se transporteront par devant les représentants du Peuple à l'effet de leur faire connaître les dangers qui nous menacent et notre triste situation." (ce qui fut fait).

Quelques jours après, le Procureur Syndic adressa à la Mairie de Caujac - le 12 fructidor an II (29 août 1794) - la lettre suivante :

"Conformément à la Loi du 8.11.1791 qui punit de mort les émigrés et ordonne le séquestre de leurs biens, le Directoire du District de Rieux, arrête, que le séquestre sera mis sur tous les biens meubles et immeubles appartenant à la Nation, par l'émigration des trois Durfort, héritiers institués de feu Alexandre Dufort, habitant de Caujac⁽³⁾.

Le dit Verdier actuel jouisseur, sera de suite dépossédé par le dit commissaire, étant donné que, Procureur de la Commune et régisseur des dits biens, en détourne tout ce qu'il peut pour le mettre à couvert de la séquestration, et, qu'en outre de cette marque d'incivisme bien coupable, il passe pour être très suspect d'Aristocratie.

Je requiers qu'il soit suspendu de ses fonctions et mis en état d'arrestation en attendant d'être livré le cas échéant à l'accusateur Public."

Signé : ALARD Procureur Syndic

Cet arrêté fut examiné par le Conseil Général de Caujac, qui se déclara fort surpris de la déchéance du citoyen Verdier, étant donné que ce dernier avait toujours été reconnu par le Conseil comme un bon et très excellent patriote, ayant toujours rempli avec célérité ses missions.

Le 30 août 1794, ce même Conseil Général transcrivit les arrêtés du Directoire du District de Rieux à l'effet de mettre sous séquestre les biens des émigrés de Durfort, et nomma les commissaires pour assister aux opérations.

Même séance. Suite à l'arrêté donné par les représentants du Peuple, la municipalité a visité tous les domiciles des citoyens de la commune "qui peuvent avoir des fusils de calibre et de chasse, des sabres, pistolets, piques et autres armes qu'y pouvoit avoir à leur pouvoir la leur ayant demandé relativement à l'article I du dit arrêté, pour armer les volontaires (sic). Dans cette visite les Officiers Municipaux ont trouvé cinq fusils. Seules les armes en bon état ont été récupérées et remises au district de Rieux, ou à l'Armée du Centre, où il y a de nombreux volontaires de notre municipalité.

Le citoyen Maire relativement à l'article 9 du même arrêté qui porte que toutes les communes où la tranquillité publique est menacée, sont autorisées à garder les armes qui

⁽³⁾ On pratiquait la même séquestration des biens des pères et mères ayant eu des enfants émigrés.

restent, elles en aviseront le Directoire du District. Ajoute que personne n'ignore qu'aux environs de notre commune il se forme un noyau de contre-révolutionnaires, c'est-à-dire une "Vendée" qui menace la tranquillité publique de la plus grande affliction.

D'autre part une pétition fut adressée aux autorités afin d'autoriser quelques habitants à garder leur fusil, étant donné que des "hordes de brigands" dépendant d'un voisinage où règne l'aristocratie, menacent notre commune, celle-ci étant la première à avoir dénoncé leurs perfides projets. Ils pourraient par vengeance faire une nouvelle tentative à leur manière très désagréable. D'autres décisions furent prises telles que :

"Faire cesser le carillonneur" (sic) - Faire descendre les cloches du clocher, à l'exception de celle de l'horloge. Les cloches étant amenées au Parc d'artillerie à Toulouse, via Auterive, pour l'Armée du Centre. Raison invoquée "*Les citoyens sont plus intéressés à la défense de la Liberté, qu'à entendre le bruit de plusieurs cloches*". Les prêtres de n'importe quel culte devront prêter serment à la République. L'Eglise est débaptisée et appelée "Temple de la Raison" et ceci inscrit en gros caractères à l'extérieur de l'édifice.

Comme on peut le constater d'après les événements ci-dessus relatés, cinq ans après la prise de la Bastille, la Révolution donnait encore beaucoup de soucis à nos ancêtres, alors que nous avons tendance à penser aujourd'hui que la Révolution c'était surtout 1789 et la prise de la Bastille, le 14 juillet, et que tout s'était passé à Paris.

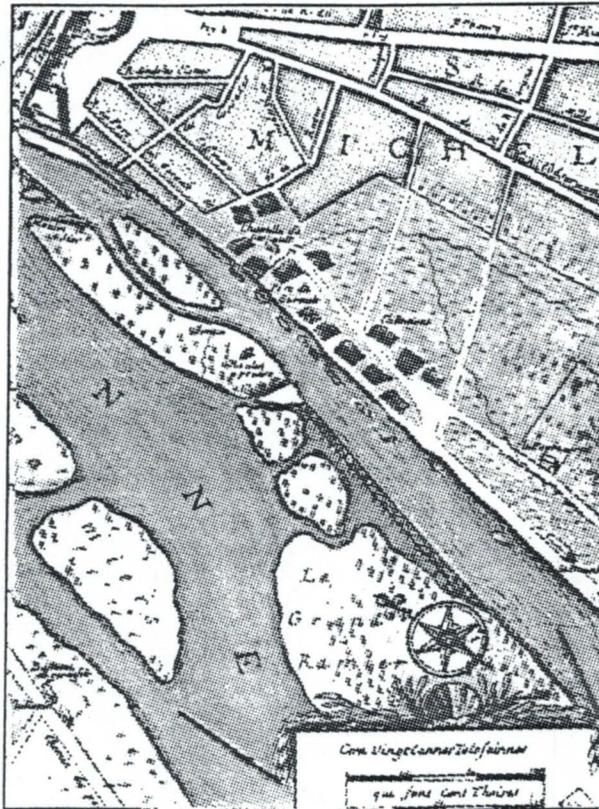
La lecture et la transcription de tous ces documents m'ont été permises lors de recherches généalogiques, grâce à la bienveillance de M. le Maire et la collaboration de la très sympathique secrétaire de la Mairie, Mme Billac.

Henri PARÉDÉ

MÉMOIRES DES PAYS D'OC

Un quartier de Toulouse :

D'EMPALOT À PORT-GARAUD



AU COURS DES SIÈCLES
AU FIL DE L'EAU

ASSOCIATION
Les Amis des Archives
de la Haute-Garonne

Un livre de format 16 x 24, dos carré collé, 180 pages.
Couverture en quadrichromie - Huit pages de photographies hors texte.
Ouvrage collectif sous la direction de MM. Roger Armengaud et Henri Vieu.

À l'occasion du cinquième centenaire de la fondation du couvent des Récollets, une enquête fut ouverte au début des années 1980 auprès des habitants du quartier et de la cité Empalot-Daste bâtie aux pieds des coteaux de Pech-David. C'est là dans ce milieu de vie ouvert depuis longtemps à tous les courants migratoires qu'est née l'idée de cet ouvrage riche de nombreux souvenirs fournis par la communauté urbaine d'après guerre. On lira avec intérêt les témoignages recueillis auprès d'elle dans la période de mutation intervenue dans ce secteur de l'ancien faubourg Saint-Michel voué jusque-là à un rôle un peu marginal.

Pouvait-on cependant en rester là et reléguer dans les oubliettes de l'Histoire les découvertes effectuées sur le terrain par les archéologues avant la construction du grand ensemble ? Cerné d'un côté par la rue du Férétra et de l'autre par la Garonne, le vieux terroir a livré de nombreux vestiges démontrant que l'occupation du site a débuté bien avant l'arrivée des Tolosates, plusieurs siècles avant J.-C.. Puis vinrent les légions romaines, les hordes de Wisigoths, les changements d'ordre politique ou religieux, les guerres, d'autres aventures heureuses ou malheureuses qui ont jalonné l'existence du faubourg jusqu'à nos jours.

Les crues de la Garonne ont sans doute effacé les traces de ce passé lointain ou proche. Insensibles aux méfaits provoqués par le temps ou les hommes, les eaux du fleuve emprunté jadis par les flotilles de radeaux et de barques s'écoulaient toujours vers Port-Garaud ce lieu mythique de Toulouse où aboutissaient entre autres depuis des temps immémoriaux le bois d'œuvre, les roches calcaires, les blocs de marbre des Pyrénées utilisés dans la construction des anciens remparts, des Hôtels de l'âge d'or, et des monuments les plus prestigieux de la ville.

R. ARMENGAUD



BON DE COMMANDE

à retourner à
l'Association des Amis des Archives de la Haute-Garonne
11, Bd Griffoul-Dorval
31400 TOULOUSE

Nom

Adresse

.....

Je commande exemplaire(s) de l'ouvrage
"D'EMPALOT À PORT-GARAUD"
au prix de 95 F l'exemplaire*

Ci-joint chèque de règlement à l'ordre
de l'Association des Amis des Archives

* Franco de port pour les membres de l'Association des Amis des Archives

SORTIE À CASTRES ET DANS LES MONTS DE LACAUNE

Samedi 13 juin 1998

Départ : Rendez-vous à **7 h 30, allées Georges Pompidou**
(parking de l'ancienne Ecole Vétérinaire) où le car se trouvera.

Départ à 7 h 45 précises

Vers 8 h 20, arrêt à **Puylaurens** :
visite rapide de la ville sous la conduite de notre ami **François Laval**.

Vers 9 h 15, arrivée à **Castres** :
visite rapide de la ville sous la conduite de notre ami **François Laval**.

A 10 heures : **Accueil au Musée Goya** par M. **Jean-Louis Augé**, Conservateur.
Visite de l'exposition consacrée à "l'Edit de Nantes" et du Musée Goya.

Vers midi : départ pour l'**Auberge du Tilleul** à **Guyor** (commune du Bez)
dans la Montagne Noire où nous déjeunerons.

Vers 15 heures, départ pour **Ferrières**.
Arrivée à **Ferrières** : visite du Musée du Protestantisme.
Arrêt à la **Peyre Plantade** près du carrefour de la D155 et D66
à l'endroit même où une troupe de dragons vint à bout du prédicant Corbière la Sicardié.

Départ pour **Montredon-Labessonnié** : Visite de l'observatoire du pasteur astronome,
géographe, mathématicien Guillaume de Nautonier de Castelfranc.

Retour à Toulouse

Le bulletin ci-dessous dûment complété est à retourner, accompagné du chèque
de paiement libellé à l'ordre de l'Association des Amis des Archives à :
l'Association des Amis des Archives de la Haute-Garonne
11, bd Griffoul-Dorval - 31400 Toulouse
avant le vendredi 5 juin.



BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom et prénom
Adresse
.....N° de tél. (facultatif)

Nombre de personnes prenant le car :
Nombre de personnes utilisant leur voiture :

Ci-joint mon chèque de 180 F x ... = F
Pour ceux qui utilisent leur voiture 150 F x = F

Date et signature :

T.S.V.P.

Menu servi à l'Auberge du Tilleul
à Guyor (C^{ne} du Bez)

*
* *

Assiette de charcuterie

Salade composée

Poule farcie

Fromage

Croustade

Vin et café compris

A l'intention des amis qui utilisent leur voiture personnelle

*« La visite promenade n'étant pas un rallye automobile,
les véhicules ne circulent pas en convoi. Ils circulent sous la seule responsabilité
de leur conducteur qui doit respecter les règles du code de la route. »*

A, le 1998

Signature du conducteur :